

Entre Nous



COMMUNE
DE THIAVILLE SUR MEURTHE

Bulletin Mensuel d'Information

MAI 1998 N°364



EN DIRECT DU CONSEIL

Les élus étaient réunis le 24 avril.

Les dossiers suivants, inscrits à l'ordre du jour, ont été examinés.

Excusée: Mlle ZINUTTI.

1 - Opération « Pommiers »

Le Maire accueille et présente aux élus M. TEYLOUNI (Délégué Régional) et M. BERTRAND (Coordonateur Technique) de ETUDES ET CHANTIERS DE LORRAINE à SENONES. Ceux-ci exposent au Conseil Municipal le projet de création d'un verger de pommes aux abords immédiats de la voie rapide de contournement (RN 59). L'étude technique s'appuie sur la création d'un verger de 7 hectares et de 4000 pommiers environ sur les Communes de BERTRICHAMPS, LACHAPELLE, THIAVILLE et RAON-L'ETAPE. Il s'agirait aussi d'un espace paysager à la fois traditionnel et diversifié. Le verger pourrait permettre la mise en place d'un atelier de fabrication de jus de pommes ouvert aux particuliers.

Les différents aspects de ce projet innovant sont examinés : qui exploite ? A qui appartiendront les sols, les pommiers ? Quelles sont les formes juridiques et les structures responsables ? Que se passera-t-il en cas de manque de rentabilité ? pour le personnel ? pour les installations ? Quelle incidence le remembrement peut-il avoir ? Comment s'organisent l'entretien des sols et l'accès au verger compte tenu des clôtures le long de la voie rapide ? Qui est financièrement responsable de l'opération ? etc ...

Les réponses apportées sont claires : il y aura création d'une structure dite « Les Vergers de la Meurthe » pilotée par Etudes et Chantiers pendant 3 ans, ce délai permettant la mise en œuvre du chantier, la formation du personnel en insertion, la recherche plus poussée des débouchés, etc ...

Aucune participation n'est demandée aux communes, lesquelles sont sollicitées pour apporter leur aide morale et aider au mieux la mise en place de ce vaste et innovant chantier qui favorisera la réinsertion de quelques personnes en difficulté et apportera sur le marché des jus de fruits un nouveau produit purement régional.

2 - Remembrement

Dans le cadre du remembrement, il est nécessaire de constituer une Association Foncière. Sa composition sera la suivante :

- 8 membres nommés par la Chambre d'Agriculture de Meurthe et Moselle (4 pour LACHAPELLE et 4 pour THIAVILLE). La Chambre d'Agriculture a désigné :

pour la commune de LACHAPELLE : ANTOINE Maria
BERNARD Hubert
DEMANGE André
GOBERT Josette

pour la commune de THIAVILLE : COLIN Marie-Louise
BARP Sylvain
CATHERINE Pierre
BERNARD Louis



- le Maire de LACHAPELLE (ou son représentant)
- le Maire de THIAVILLE (ou son représentant)
- 1 représentant de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF)
- 8 membres propriétaires dans le périmètre remembré, désignés par les Conseils Municipaux (4 membres pour LACHAPELLE, 4 pour THIAVILLE)

Total : 19 membres.

Le Conseil Municipal désigne les 4 membres ci-après :

- M. René HIRTZ
- Mme Jacqueline MATH
- M. Roger ERHARD
- M. Gilbert DIVOUX

Le Conseil Municipal de LACHAPELLE a désigné quant à lui :

- M. BASTIEN Michel
- M. TANGUY J-Claude
- Mme PAQUOT Véronique
- M. SCHUTZ Patrick

Une réunion de la commission sera prochainement programmée pour procéder à l'élection du Président, d'un Vice-Président, d'un Secrétaire et régler les modalités de fonctionnement.



3 – Tombe abandonnée

La concession n°29 FAILLY est à l'abandon depuis fort longtemps. La procédure de reprise engagée voici plusieurs années est arrivée à son terme. Aucun héritier, successeur ayant droit, ne s'étant présenté, le Conseil décide la reprise de cette concession.

4 – Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat

Le Maire fait le bilan au 31/12/1997 (1^{ère} année de fonctionnement) concernant les 10 communes du canton qui ont décidé de participer à l'opération. Au total, 47 dossiers ont été instruits (4 à AZERAILLES, 22 à BACCARAT, 2 à BERTRICHAMPS, 3 à DENEUVRE, 6 à FONTENOY LA JOÛTE, 2 à HABLAINVILLE, 1 à MERVILLER, 3 à MIGNEVILLE, 3 à MONTIGNY, 1 à THIAVILLE qui est en attente de devis). Pour les propriétaires occupants, 206.609 F d'aides financières ont été accordées pour 720.000 F de travaux. Pour les propriétaires loueurs 812.813 F d'aides financières ont été décidées pour 2.565.660 F de travaux.

Les propriétaires thiavillois qui envisagent des travaux sont vivement invités à se rapprocher du Centre d'Amélioration du Logement (C.A.L.) sans tarder (Une permanence en Mairie est tenue chaque mois). Le conseil est gratuit. Si l'aide peut vous être accordée, le C.A.L. s'occupe alors de la constitution du dossier et des diverses formalités. Il serait vraiment dommage de passer à côté de ces aides financières qui peuvent vous être attribuées.

O.

P.

A.

H.

5 – Assainissement

Le Maire informe les élus qu'à la suite d'une importante fuite d'eau détectée bas de la rue de la Libération à la faveur des travaux d'assainissement, 3 vannes neuves ont dû être remplacées. Par ailleurs, une vanne de sectionnement devant la Mairie a dû elle aussi être remplacée. Le dalot du bas de la rue de l'Eglise, en partie effondré, a été restauré et la fuite de la canalisation des fontaines a été colmatée à deux endroits.

La commission d'appel d'offres était réunie le 23 avril 1998 à 16h30. Y participaient les représentants du Conseil Général, du Trésor Public, de la DDE, etc ... Les travaux à adjudger concernent la 1^{ère} phase de la 2^{ème} tranche à savoir construction d'un égout depuis le rond point de la rue de la Libération jusqu'à la future station d'épuration en bas du pont. Ci-après le résultat de cette consultation :

Entreprise MULLER T.P.	Pompey	534.930F HT soit 645.126 F TTC
Entreprise PRESTINI	Lunéville	501.745F HT soit 605.104F TTC
Entreprise CADIX	Migneville	520.953F HT soit 628.269F TTC
Entreprise CHIARAVALLI	Badonviller	459.788F HT soit 554.504F TTC

L'Entreprise CHIARAVALLI est déclarée adjudicataire. Pour information, le devis prévisionnel des travaux établi par la D.D.E. était de 474.400 F H.T. soit 572.126 F T.T.C. Début des travaux : mai / juin 98.

Le Conseil sollicite le concours de la DDE Lunéville pour la 1^{ère} phase de la 2^{ème} tranche de travaux d'assainissement. Montant prévisionnel des honoraires correspondants : 27.407F50.

6 – Opérations comptables

Le Conseil décide que les factures ci-après sont à régler en section d'investissement bien que leur montant soit inférieur à 4000F :

CLAUDEL et BALY	1.019F25 HT	soit 1.229F33 TTC
C.I.M.A.	2.378F52 HT	soit 2.868F50 TTC
BLOC&JOB	1.982F50 HT	soit 2.390F90 TTC

7 – Forêts

La vente des grumes de chêne à LUNEVILLE le 2 avril 1998 a donné les résultats suivants :

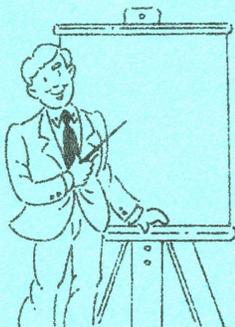
Art 214	P. 7,17 et 26	44 grumes	41,2 m3	35.000F M. HERLE
Art 215	P. 7,17 et 26	85 grumes	70,3 m3	17.500F M. MARTIN

Le Maire fait le point sur les négociations en cours concernant divers acquisitions éventuelles par la Commune.

8 – Admission en non valeur

A la demande du Percepteur, le Conseil décide d'abandonner le recouvrement d'une somme de 103F64 relative à une facture d'eau et d'assainissement datant de 1981 ! (Famille AUGOYAT).





9 - Divers

Le Maire fait le point sur les travaux en cours, sur la recherche d'une formule fiable et peu onéreuse pour l'installation d'un téléphone au Foyer Rural (réception des communications exclusivement et appel limité au 17 (Gendarmerie) et au 18 (Pompiers)). Une information est donnée sur les Emplois Jeunes et une réflexion est demandée à chacun pour envisager éventuellement une concrétisation en intercommunalité. Le Maire répond aux questions et lève la séance à 23h40.

LA VIE DU VILLAGE



Nouveaux habitants :

M. et Mme PERRIN Didier et leurs enfants ont emménagé au 4, rue d'Alsace.

M. et Mme SCHWARTZ Eric et leurs enfants ont emménagé au 3, rue du Moulin.

Nous leurs souhaitons la bienvenue parmi nous.



Mariage :

Nous apprenons le mariage de M. Claude HOCQUAUX et Mme Francine BAZERQUE qui sera célébré le 16 Mai 1998 dans notre village. Toutes nos félicitations aux futurs mariés.



Décès :

Le 30 mars 1998 est décédé à Vandoeuvre les Nancy M. Etienne DEMANGE à l'âge de 77 ans. Il était domicilié 7, rue de la Libération.

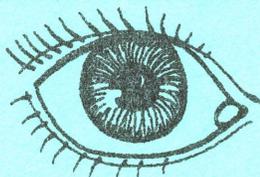
A sa famille dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.

PROCHAINES MANIFESTATIONS



16 mai	Repas dansant	Canal Myrtille	Foyer Rural	Thiaville
24 mai	Vide Grenier	Comité des Fêtes	Foyer Rural	Thiaville
07 juin	Tournoi de Foot	Foyer Rural (foot)	Annexe F.R.	Thiaville
14 juin	Journée récompense des sportifs		Foyer Rural	Thiaville
21 juin	Fête de la musique	Canal Myrtille	Foyer Rural	Thiaville
26 juin	Assemblée Générale	Tennis de Table	Annexe F.R.	Thiaville
27 juin et 28 juin	40 ans du Foyer	Foyer Rural	Annexe F.R.	Thiaville

CLIN D'ŒIL



- Un Corse se réveille.
- ✓ - Tu te rends compte ! dit-il à sa femme. J'ai rêvé que je travaillais...
- Ca ne m'étonne pas, répond-elle, tu as l'air fatigué !

- Quel décolleté Madame !
- Pourquoi me le dites-vous deux fois ?
- Ce n'est pas moi, madame, c'est l'écho ! »

- « Chère Madame, vous êtes aussi bien de fesses que de face ! »

- « Il y a des filles comme il faut et des filles comme il en faut. »



REMBLAIS

Vieilles tuiles cassées ou non, pierres, moellons, gravats, galets, gravillons, etc ... et tous matériaux non terreux, dont vous ne savez que faire, peuvent être récupérés par la commune pour l'entretien des chemins ruraux et forestiers. Prendre contact avec la Mairie qui mettra la remorque à votre disposition. Vous la chargez, nous l'enlevons. Gratuitement bien sûr.



BAIGNADE

Avec le retour des beaux jours et l'été à l'horizon, il est utile de rappeler que la baignade est interdite dans la Meurthe et plus particulièrement au lieu dit « Pont de THIAVILLE » entre notre Commune et BERTRICHAMPS.

COUPURES D'EAU



Les travaux d'assainissement ont imposé diverses coupures partielles sur le réseau d'eau. Certaines ont pu être programmées et nous vous en avons informés. D'autres ont été intempestives et sans préavis, liées le plus souvent à des arrachements ou ruptures de conduites, entraînant perturbations et troubles divers. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser et nous vous remercions de votre compréhension.

FLEURIR, c'est maintenant qu'il vous faut AGIR!

THIAVILLE PROPRE



Les beaux jours seront bientôt là ... Chacun pense à faire son jardin, à préparer le barbecue pour les week-end ensoleillés (on espère toujours...). Bref, on se prépare à vivre davantage au dehors. Alors c'est le moment de ranger, de nettoyer, de fleurir. Posez-vous des questions et faites objectivement le constat, ou l'état des lieux, autour et devant votre maison.

- N'y a t il pas quelque chose à ranger (voire à jeter) ? Vieux pneus, remorque, stères de bois, carcasses diverses, tas de sable, de gravats ne peuvent-ils être enlevés ou rangés ailleurs ?

- Un coup de balai n'est il pas nécessaire ? L'herbe est-elle fauchée régulièrement ?

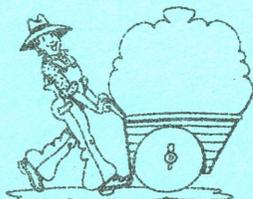
- Les fenêtres sont-elles fleuries ? Une jardinière, un pot... ce n'est pas plus onéreux qu'un paquet de cigarettes... Pensez-y. Même chose pour un kilo de peinture ou de vernis... qui rendent tout beaucoup plus joli.

Bref, sans engager des dépenses importantes, avec un peu d'idées et surtout la volonté nécessaire, vous pouvez améliorer, embellir et contribuer ainsi à faire de notre village un endroit plus accueillant, plus beau, plus gai, pour votre plaisir et celui des autres.

La Municipalité seule ne peut rien. Votre concours actif, déterminé, est indispensable et en 1998 nous comptons sur vous, sur vous tous. Merci.



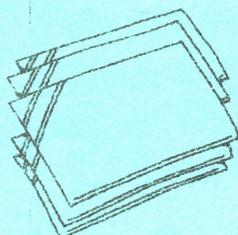
DECHARGE



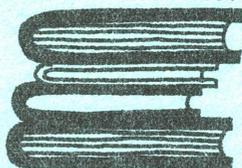
Elle est à nouveau ouverte pour les habitants et pour les seuls déchets verts (gazon, taille de haie, branchages, paille, foin...) chaque mercredi et chaque samedi de 9h30 à 11h30.

**Sitôt le 15 Mai Plantez fleurs et ornements.
C'est le moment!**

ON RECHERCHE



La Municipalité recherche tout document ancien concernant THIAVILLE avant 1960... et avant guerre bien sûr ! (anciennes photos de rues, de l'école, de la mairie, de l'église, de la Croix, etc... y compris photos prises à l'intérieur), cartes postales, souvenirs de fêtes (communion, inauguration, mariage, procession de Fête Dieu et repositoires, décès, photos scolaires,...), photos de travaux, etc ...



Par ailleurs, nous recherchons également tous documents concernant Jules HOUSSEMENT, lieutenant colonel, commandant le 158^{ème} R.I., né à THIAVILLE (ses sœurs habitaient rue d'Alsace) et tué à l'ennemi en 1914.

Bien évidemment, les documents confiés vous seront restitués rapidement. S'adresser en Mairie, au Maire ou à M. Michel GEORGES, Adjoint. Merci.

INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL

Par arrêté préfectoral du 23.03.1998, les agents de l'I.G.N. et le personnel qui les aide, sont autorisés à circuler sur le territoire de toutes les communes du département y compris à pénétrer dans les propriétés publiques ou privées, closes ou non closes, à pratiquer au besoin des coulées dans les parcelles boisées pour effectuer des visées.

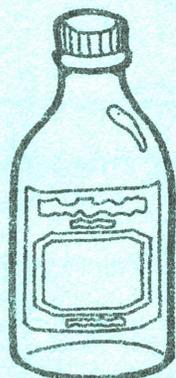


L'installation à titre permanent de certains signaux, bornes et repères sur une propriété publique ou privée ainsi que la désignation d'un édifice en tant que point de triangulation permanent peut être décidée. En ce cas, elle est notifiée au propriétaire concerné et une servitude est créée.

La destruction, la détérioration ou le déplacement des bornes et signaux est puni par la loi. La Gendarmerie est chargée d'assurer la surveillance des bornes, repères, signaux et points de triangulation.

BOISSONS ALCOOLISEES

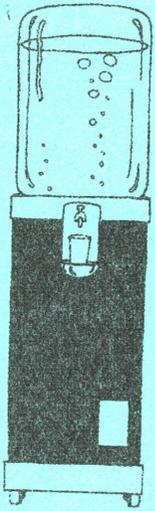
Par arrêté municipal du 22.07.1996, la consommation de boissons alcoolisées est interdite tous les jours de 16h à 6h entre le 1^{er} mars et le 31 octobre de chaque année sur le domaine public et ses dépendances dans un périmètre de 250m de toute habitation et lieux publics. Des dérogations spécifiques peuvent être accordées par décision municipale pour des fêtes ou manifestations dûment autorisées.



A titre d'exemple, pour illustrer ces dispositions, il est interdit de consommer de la bière ou du vin (boissons alcoolisées) entre 16h et 6h du matin, sous l'abri scolaire ou sur le parvis de l'église (il s'agit du domaine public situé à moins de 250m d'une habitation).

La Gendarmerie est chargée de verbaliser les contrevenants à ces dispositions qui s'inscrivent dans le cadre général de la lutte contre la violence, contre les accidents de la circulation et pour une meilleure santé individuelle et collective.

**FLEURIR c'est savoir ACCUEILLIR,
FLEURIR c'est aimer EMBELLIR
FLEURIR c'est aimer vraiment
la VIE**



DU NOUVEAU A THIAVILLE

Notre concitoyen M. Didier BURGAN sympathiquement connu de tous ainsi que son épouse et leurs enfants a créé voici quelques temps déjà la Sté « LOISIRS AMUSEMENTS » rue du Moulin à Thiaville dans des locaux neufs construits pour les besoins de l'activité où sont exposés, réparés, les appareils automatiques, billards, baby foots, etc...

A la mi-avril, Didier BURGAN, vient de créer une deuxième activité dont la raison sociale est « TECHNOCAFE ». Elle a pour but la vente et l'entretien des machines à café en place dans les bars, brasseries, cafés, restaurants et collectivités. Elle vise aussi à développer la vente de petits matériels de restauration rapide : four, grill, micro-ondes, lave verres, lave-vaisselle, machines à glace, ...

Nous souhaitons à son créateur une réussite rapide, complète et lui adressons toutes nos félicitations et nos encouragements.

Thiavillois et thiavilloises, soyez ambassadeurs des activités commerciales, artisanales, etc... implantées à Thiaville.

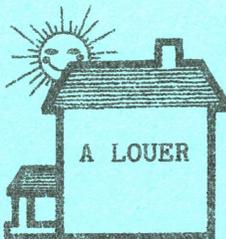
Nous publions la liste à cet effet. Merci de nous signaler erreurs ou omissions.



APPARTEMENT A LOUER

L'appartement communal situé au 1^{er} étage au dessus de la Mairie est à louer dès le 1^{er} juin 1998. Il est composé d'un séjour, d'une cuisine, de deux chambres, d'un WC, d'une salle d'eau, d'une cave et d'un grenier.

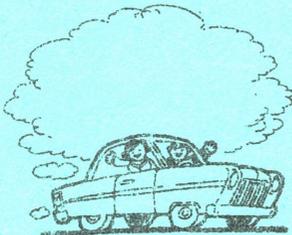
Prix : 910 F par mois plus charges. Ce prix tient compte des sujétions liées à la présence d'une Association au 2^{ème} étage, des fêtes et cérémonies qui se déroulent salle du Foyer Rural. En conséquence, il convient davantage à un couple jeune. Se renseigner en Mairie.

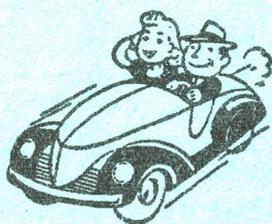


CIRCULATION

A l'occasion du vide grenier, le dimanche 24 mai 1998 le périmètre ci-après sera fermé à la circulation :

- Rue de la Libération
- Rue de l'Eglise
- Rue Pierre Pierron
- Rue de la Gare
- Rue des Vosges (depuis le local des Pompiers jusqu'au stop)





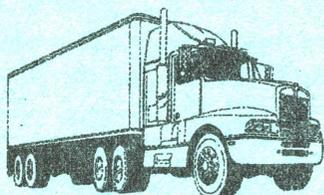
Les emplacements ci-après seront réservés pour assurer le stationnement des automobilistes extérieurs à la Commune :

- Rue du Général Paradis
- Chemin de l'Annexe
- Autour de la « Croix »
- Rue de la Côte
- Rue du Pré de la Scie
- Rond Point bas de la rue de la Libération

Bien évidemment, les accès aux propriétés des habitants dans le périmètre fermé seront avisés.

La circulation sera déviée via le Pré de la Scie, les rues du Moulin, d'Alsace et des Vosges.

Il est instamment demandé aux chauffeurs de poids lourds et autocar de prendre toutes dispositions utiles pour ne pas stationner dans le périmètre et à proximité immédiate le dimanche 24 mai dès 5h00 et jusqu'à 20h00. Merci.



ETANG



Par arrêté préfectoral du 20/04/1998 M. GOUEREC est autorisé à exploiter un étang au lieu dit « Le Saussi », Commune de Thiaville sur Meurthe pour une durée de 30 ans.

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

BILAN DE LA SECTION MARCHE DU CLUB DE L'AMITIE

La saison 97-98 s'achève pour cette toute nouvelle activité. Les amoureux de la détente et de la nature ont aimé se retrouver tout en cheminant paisiblement sur les sentiers de nos champs et de nos forêts, dont la majesté et le calme font oublier pour quelques heures les tracas et le stress de la vie quotidienne.

Nous n'avons pas été moins de 24 à participer à des sorties qui se sont déroulées le jeudi tous les 15 jours. Sur les 12 randonnées étalées du 16 octobre 1997 au 23 avril 1998, la participation s'est maintenue entre 7 personnes (pluie, épidémie de grippe contrariant les bonnes volontés) et 19 pour les plus belles journées.

Certaines sorties nous ont même permis de faire un saut sympathique chez Renée à Saint Benoit, et nous avons clôturé notre dernier petit circuit avec une aimable invitation au « café » chez Yvette.

C'est avec plaisir que nous nous retrouverons au mois d'octobre pour la nouvelle saison et que nous accueillerons tous ceux et celles qui voudront bien se joindre à notre groupe.



Les responsables : Paul GEORGE
Bernadette GEORGES

Directeur : Michel JACQUEL
Dépôt légal : 328/80 Imprimerie : Mairie de THIAVILLE

DERNIERE MINUTE : INSCRIPTIONS A L'ECOLE

Madame BERNARD, Directrice d'école procédera à l'inscription des élèves nés avant le 31 décembre 1995 :

- le mardi 02 juin 1998 de 16h00 à 18h00
- le samedi 06 juin 1998 de 11h15 à 12h00

Ou à tout autre moment sur rendez-vous en téléphonant à l'école au 03.83.71.42.73.

Pour les enfants nés avant le 1er septembre 1996, une dérogation peut éventuellement être accordée par l'Inspecteur de l'Education Nationale.

**ARTISANS, COMMERCANTS, ENTREPRENEURS, ETC...
IMPLANTES A THIAVILLE SUR MEURTHE**

- | | |
|---|---|
| . ANNMARY | Artiste peintre |
| . BERNARD Hubert | Agriculteur - Vente de lait |
| . BERTHIER Gilles | Dépôt de gaz butane - propane |
| . BONNAILLIE Laurent | Boulangerie - Pâtisserie - Tabac - Journal |
| . CATHERINE Pierre | Location de gîtes ruraux |
| . DEMANGE Frères | Boucherie |
| . DEMANGE Frères | Transport de viande |
| . DEMANGE Jean Luc | Terrassement, maçonnerie, charpente, couverture,
zinguerie, ferblanterie,... |
| . GENIE THERMIE
(YOCOM Lionel) | Installation - Entretien, dépannage, tous chauffages |
| . LOISIRS AMUSEMENTS
(BURGAN Didier) | Vente - Réparation appareils électroniques et autres dans
les bars, brasseries,... |
| . PIERRAT Bernard | Transporteur routier |
| . TECHNICAFFÉ
(BURGAN Didier) | Vente - Entretien des machines à café et matériel de
restauration rapide |
| . VALENTIN Thierry | Horticulteur - Jardinier |

A proximité immédiate :

- | | |
|----------------------|---|
| . LA THIAVILLOISE | Ambulance - VSL |
| . TANGUY Jean Claude | Garage Citroen : vente - entretien - réparation |
| . VITAL PORTAGE | Portage de médicaments |

Notons par ailleurs que :

- . Mme Nadine DAVRAINVILLE, rue de l'Eglise, gère une épicerie à Raon l'Etape
- . M. et Mme Jean PERROT, Les Hayottes, tiennent une boulangerie pâtisserie à Raon l'Etape
- . M. et Mme René RUYER, rue des Vosges, tiennent un café-restaurant à Raon l'Etape
- . M. et Mme Olivier SUREAU, rue de l'Eglise, tiennent un pressing à Raon l'Etape.

COUPE DU MONDE DE FOOTBALL : JOUEZ ET GAGNEZ AVEC RADIO CANAL MYRTILLE

A l'occasion de la Coupe du Monde de Football (du 10 Juin au 12 Juillet),
Radio Canal Myrtille, organise un grand Concours de Pronostics, gratuit.

Chaque jour, nous vous proposerons de faire votre pronostic en donnant le Score d'un
match de ce Mondial ainsi qu'une question subsidiaire pour départager les bonnes
réponses : Combien y'aura t-il d'avertissements dans ce match ?

Tout participant ne pourra proposer qu'un seul pronostic par jour et pour donner sa
chance à tous, un gagnant ne pourra rejouer avant une semaine complète.

Chaque jour, une ou plusieurs personnes (en cas d'égalité totale) remportera un des
nombreux cadeaux offerts par nos partenaires.

De nombreux commerçants ainsi que la Presse Régionale et même une Administration
s'associent à notre concours en vous offrant des dizaines de cadeaux.

Donnez votre Pronostic, chaque jour, jusqu'à 18 Heures ; le résultat du concours sera
donné le lendemain en direct sur l'antenne de R.C.M. 97.6 F.M. entre 12 H 45 et 13 H

Si vous n'avez rien gagné lors de tous ces Pronostics, ne désespérez pas...

Le Mardi 14 Juillet, soit 2 jours après la Finale, un tirage au sort sera effectué sur
l'antenne de R.C.M. par une personnalité du Football.

Ainsi chaque participant à notre concours de Pronostics (gagnant ou non-gagnant)
pourra prétendre au Super Lot.

Voici la liste des Commerçants chez qui vous pourrez proposer vos Pronostics :

A la Boulangerie de Thiaville

Aux Bureaux de Poste de Bertrichamps et de Baccarat

A Raon : Boucherie Covini ; Boulangerie Demange ; Maison de la Presse ; Au Petit
Marché ; Vidéo Rêve ; A la Poste

Et bien sûr : Dans la Boite aux lettres de Radio Canal Myrtille, 2 rue Pierre Pierron à
Thiaville ou en Tél. au 03.83.71.42.08.

Pour les jours de fermeture de ces commerçants, 2 feuilles de Pronostics vous
attendrons la veille.

Pour information : les premiers matches que nous vous proposons sont les suivants :

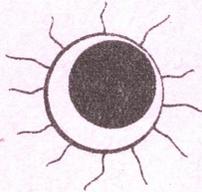
Mercredi 10 Juin : Brésil - Ecosse

Jeudi 11 Juin : Italie - Chili

Vendredi 12 Juin : France - Afrique du Sud.....

Pour tout autre renseignement concernant ce Concours, écoutez Myrtille-Sport, chaque
Lundi de 17 H30 à 18 H 30.

Maintenant, A vous de jouer...

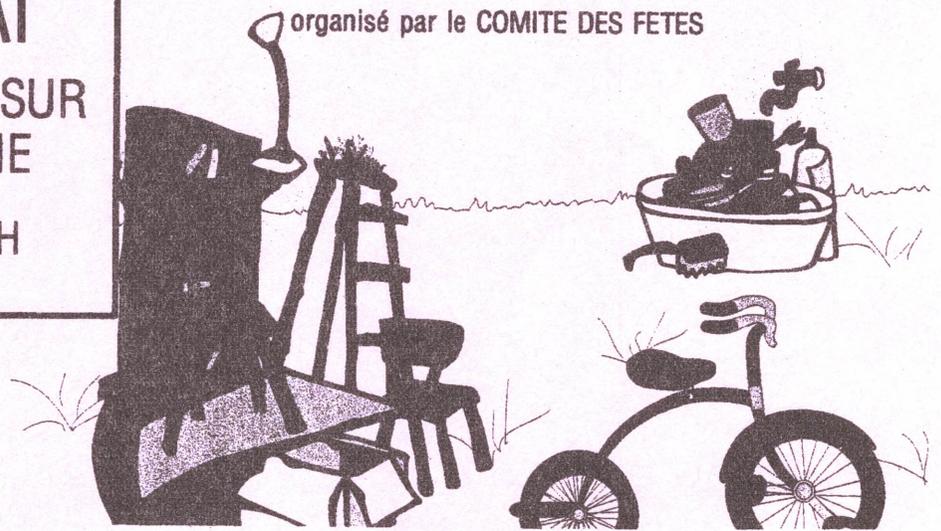


IER VIDE-GRENIER

24 MAI
THIAVILLE SUR
MEURTHE
8H A 19 H

BUFFET
BUVETTE

organisé par le COMITE DES FETES



Le dimanche 24 Mai 1998 aura lieu un "vide grenier" dans notre village de 8h00 à 19h00 (buffet - buvette seront sur place). Le déballage se fera dans les rue suivantes :

- rue de la Libération
- rue de la Gare
- rue de l'Eglise
- rue des Vosges (depuis local des pompiers jusqu'au STOP)

Mise en place des exposants à partir de 06h00 du matin.

Cette manifestation, sous couvert du Comité des Fêtes, demande une organisation qui nécessite dès maintenant une réservation de votre part si votre intention est d'y participer.

REGLES DE SECURITE : par leur inscription, les exposants se déclarent responsables de leurs objets et renoncent à tout recours contre l'organisateur en cas de perte, détérioration, vol, etc...

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Madame Danièle HYPOLITE

Tél. : 03.83.71.40.83

Mme Edith ZINUTTI

Tél. : 03.83.71.40.55

Aujourd'hui : **LES NOTABLES** (4ème partie)

ISIDORE FERRY

C'est certainement une des figures les plus marquantes de Thiaville.

Originaire de La Trouche où il est né en 1725, fils de Nicolas FERRY et de Barbe HUIN, il a deux frères : Michel, maître charpentier à La Neuveville et Nicolas et une soeur Barbe qui épouse Pierre LITAIZE de Thiaville.

Isidore FERRY épouse en 1747 Jeanne MATHIEU fille de Dominique MATHIEU, Maire de Thiaville et de Jeanne GEORGEL. Il vient s'installer à Thiaville, il est manoeuvre (sans doute travaille-t-il avec son beau père). En 1755, il devient Laboureur mais ne paye que demi charrue.

Par la suite, il devient le plus gros cultivateur de Thiaville et occupe différentes fonctions : Maire de Thiaville en 1758, 1765, 1775, Sergent en 1754, Petit Bangard en 1748, Grand Bangard en 1786, Garde de Communauté des forêts pour Thiaville de 1773 à 1786.

En 1760, il est fabricant de la paroisse de La Chapelle. Veuf en 1764, il se remarie avec Marie BARABEL.

En 1787, il est élu premier membre de l'Assemblée Municipale qui vient d'être instituée par Louis XVI pour administrer la Communauté :

"Le premier qui a été nommé est Isidore FERRY domicilié en cette Communauté depuis un an et plus et âgé de soixante et un an et payant pour ses vingtièmes dans icelle la somme de vingt quatre livres et pour sa Taille Capitation et Accessoires la somme de septante six livres seize sols" (12 août 1787 - ADMM C 559).

C'est le plus gros contribuable de Thiaville.

En 1790, il est élu président de l'Assemblée Municipale qui élit la première municipalité (Maire, Notables, Officiers, etc...)

Il n'est pas élu Maire mais assesseur du Juge de Paix de Baccarat pour Thiaville.

Son neveu par sa soeur Pierre LITAIZE devient Maire en 1792. En 1796, il est élu Agent Municipal de Thiaville (il n'y a plus de Maire) et fait partie de l'administration municipale du Canton de Baccarat. Il décède en 1796.

Deux de ses fils sont moines Cordeliers à Toul et Nancy. Ils refusent de prêter serment et émigrent, leurs biens sont vendus.

Son neveu, par son frère, Jean-Michel FERRY est le 1er Maire de Thiaville nommé par Napoléon 1er.

Dominique MICHEL, Maire de 1852 à 1857, est un gendre de Jean Michel FERRY.

Un troisième fils d'Isidore FERRY, Jean-Baptiste FERRY est Maire environ deux mois en 1815 (pendant les Cent Jours).

LES PHILIPPE

Très vieille famille à l'origine de Fagnoux mais de souche vosgienne. Il y a des PHILIPPE à Granges sur Vologne vers 1680.

En 1692, Joseph BALLAND et Claire PHILIPPE de "Fagnot" ont un fils Joseph.

En 1727, Nicolas PHILIPPE de Ramonchamp (Vosges) épouse Marie GEORGEL fille de Joseph GEORGEL et de Marie MARCOT. En 1731, il est Maire de Fagnoux mais vient à Thiaville dont il est Maire en 1743.

Des PHILIPPE : Nicolas, Jean-Nicolas sont Maires de Thiaville.

En 1787, Jean-Nicolas PHILIPPE, fils de Jean-Nicolas et d'Anne MOUGEL est élu 3ème membre de l'Assemblée Municipale : "le troisième qui a été nommé est Jean-Nicolas PHILIPPE domicilié depuis un an et plus en cette Communauté âgé de trente deux ans et payant pour ses vingtièmes dans icelle la somme de six livres et pour sa Taille, Capitation et Accessoires la somme de vingt sept livres dix sols". Il est élu Officier de la Municipalité LITAIZE.

LES PARADIS

Famille installée à Thiaville à une date relativement récente et qui comprendra deux lignées.

La lignée Humbert PARADIS.

L'ancêtre Humbert ou Hubert PARADIS est originaire de Bru (Vosges). Epoux de Marguerite MARCOT il s'installe à Thiaville vers 1735.

En 1737, il est nommé Bangard aux Plaids annaux bien que ne sachant pas signer son nom.

Il a deux fils : Joseph qui deviendra Général Chef de la 19ème demi-brigade sous la Révolution de 1789, Jean-Claude qui jouera un rôle important ainsi que sa descendance à Thiaville et une fille Anne.

La lignée Nicolas PARADIS.

Nicolas PARADIS, cousin germain à Humbert PARADIS, domestique de culture à Nossoncourt, se marie en 1777 avec Barbe MATHIEU veuve de François ALISON et s'installe à Thiaville.

En 1787, il est choisi comme Maire aux Plaids Annaux.

Un de ses descendants, Nicolas PARADIS, est Maire de Thiaville de 1847 à 1848 et de 1871 à 1872 :

"Election du Maire et Adjoint

20 juin 1871

Maire : PARADIS Nicolas, aubergiste buraliste

Revenu : 150 F - 6ème au tableau

Scrutin : 11 votants - 10 voix au 2ème tour

Observations du Sous-Préfet : situation gênée, Conduite médiocre peu estimée. Son élection passe pour être le résultat d'une cabale".

Un des derniers représentants de cette lignée, Adrien PARADIS, est adjoint au Maire de 1945 à 1953.

LES BOURGUIGNON

Vieille famille de La Chapelle et de Thiaville, famille de maréchaux ferrants.

Jean BOURGUIGNON est fils de Joseph BOURGUIGNON et de Catherine THOMAS né le 04 octobre 1696.

A cette époque les BOURGUIGNON et les THOMAS sont parmi les familles notables de La Chapelle.

Christophe BOURGUIGNON né en 1737 est fils de Jean BOURGUIGNON et de Catherine BONTEMPS. Baptisé le 1er juillet 1737 a pour "parrain Pierre, fils de Joseph MATHIEU en son vivant bourgeois et Régent d'école de La Chapelle et pour marraine Anne, fille de Claude PILOT habitant à St Gorgon". Sa mère est originaire de Ste Barbe.

Le 26 janvier 1762, il épouse Marguerite PIERSON veuve de Jean GEORGE en son vivant Laboureur à Thiaville, fille de Joseph PIERSON. Il vient à Thiaville.

En 1779, Christophe BOURGUIGNON succède comme Greffier à Joseph PIERRAT qui en 1790 est élu Greffier dans la nouvelle municipalité. BOURGUIGNON redevient Greffier sous la municipalité LITAIZE mais en 1794 à l'élection de l'Agent National il ne l'est plus. il est réinstallé Greffier en 1795.

Il décède en l'an 8.

Un de ses descendants Joseph BOURGUIGNON est Maire de Thiaville de 1846 à 1847 et de 1857 à 1866. C'est sous son mandat qu'a lieu l'opération des Cantonnements des forêts de Thiaville et La Chapelle, opération désastreuse pour la Commune qui perdit par l'entêtement de la municipalité plus de 50 ha de forêts.